



## Association des Vétérans Amateur de Dressage d'Auvergne Rhône-Alpes

### Règlement du Challenge des Majors saison 2020

#### Participation

Le Challenge des Majors de Dressage se déroule sur 7 concours de la région :

- 1 – Arnas (69) 22 mars 2020
- 2 – Privas (07) 18-19 avril 2020
- 3 – Equ'aïn (01) 16-17 mai 2020
- 4 - Hôpital le Grand (42) 12-14 juin 2020
- 5 - Saint Ismier (38) 24-26 juillet 2020
- 6 – Vichy (03) 28-30 août 2020

Finale aux Equimasters à Chazey 9 – 11 octobre 2020

En cas d'annulation d'un concours, le comité d'AVADRA se réserve le droit d'en proposer un autre.

Le Challenge est ouvert à tous les membres à jour de leur cotisation et possédant une licence compétition "Amateur" et à tout cheval ou poney enregistré sur le site de la Fédération Française d'Équitation (FFE compet). Pour les membres qui régleraient leur cotisation en cours d'année, seront pris en compte les concours qu'à partir de cette date.

Il concerne les catégories suivantes : Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1, Amateur Elite.

Un classement par couple (cavalier/cheval) est établi par cumul des performances en additionnant les résultats obtenus sur les épreuves A, préliminaire et libre (coefficients 1,5). A l'issue de la dernière étape, seuls les trois meilleurs concours seront retenus pour le classement provisoire.

Dans le cas, où un couple participe à deux catégories, la catégorie la plus élevée sera retenue.

Le Règlement Général et Spécifique de Dressage 2020 ou les rectificatifs seront appliqués pour les épreuves du Challenge.



## Classement provisoire du Challenge

Le classement se fait par points selon le barème suivant :

1<sup>er</sup> 10 points, 2<sup>ème</sup> 8 points, 3<sup>ème</sup> 7 points, 4<sup>ème</sup> 6 points, 5<sup>ème</sup> 5 points, 6<sup>ème</sup> 4 points, 7<sup>ème</sup> 3 points, 8<sup>ème</sup> 2 points, 9<sup>ème</sup> 1 points, 10<sup>ème</sup> et la suite 1 points.

***Les classements seront établis en fonction des résultats parus sur le site FFE et inclus uniquement nos membres. (Ex : notre premier membre est au classement FFE tout cavalier confondu 5<sup>ème</sup>, il sera pour notre classement 1<sup>er</sup> et aura 10 points)***

Tout cavalier qualifié pour le challenge dans plusieurs niveaux d'épreuves sera classé à l'issue du dernier concours qu'à un seul niveau. Il sera alors classé dans le niveau le plus élevé où il est qualifié.

## Classement final du Challenge

La finale se déroulera à Chazey du 9 au 11 octobre 2020 sur les reprises A, préliminaire et libre (coefficients 1,5). Les résultats seront additionnés au classement provisoire. En cas de résultat ex aequo, les notes d'ensemble départageront les cavaliers.

Remise des prix : **La participation à la cérémonie de remise des prix des cavaliers est obligatoire.** Toute absence injustifiée ou tenue non conforme fait perdre le bénéfice du classement, flots, plaques, cadeaux, dotations au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement (Art 9.3 du règlement des compétitions de dressage)

## Organisation

Le comité d'AVADRA2 arbitrera le Challenge.

Il sera seule habilité à régler tous litiges le concernant et peut à tout moment modifier le règlement en cas de problème.

Toutes réclamations doivent être faites par e-mail [avadra2020@gmail.com](mailto:avadra2020@gmail.com)

Chaque organisateur gère son programme comme il le souhaite, nous n'avons aucune influence sur le choix des épreuves.